



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 27 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 19 novembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 70
Nombre de procurations : 13

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Madame Delphine BLAYA
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Marien LOVICH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Didier RELOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Céline TONOT	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Olivier MULLER	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur David HAEGY	

Membres absents :

Monsieur Patrick AUDARD	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Laurent GOBET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Noëlle CAMBILLARD	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**Créations et suppressions de postes**

Direction générale déléguée Ressources et services aux communes – Service logistique –
Création d'un poste de gestionnaire référencement de biens

Le service logistique de la Métropole met en œuvre la stratégie d'achat de la collectivité en commandant, réceptionnant et distribuant les matériels et fournitures dans les différentes directions.

Dans ce cadre, le service souhaite renforcer sa connaissance des biens et équipements présents dans les sites de la collectivité afin d'améliorer leurs usages et leurs réemplois. Avec l'objectif double de rationaliser l'achat et de minimiser l'impact environnemental associé, l'ambition est aussi de développer le suivi des interventions sur ces équipements afin de prolonger leur durée de vie, participer au circuit de seconde vie ou de procéder à leur recyclage.

Ainsi, il est proposé la création d'un poste de gestionnaire référencement de biens avec les missions suivantes :

- Référencer les biens et équipements existants ou nouveaux via un logiciel de suivi dédié ;
- Permettre une identification visuelle et rapide de ces biens et équipements sur site ;
- Suivre les demandes d'intervention des services en cas de défaillance ;
- Déclencher les réparations et participer au circuit de seconde vie ou au recyclage des biens et équipements.

Il est proposé que ce poste de catégorie C relève du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Direction générale déléguée aux Services urbains et patrimoine – Direction réglementation de l'espace public – Réorganisation de la direction

La direction de la réglementation de l'espace public accompagne le développement et les mutations des villes de la collectivité grâce à une connaissance fine de l'espace public, une régulation de son usage et de ses possibles conflits, et une adaptation de cet espace aux nouveaux usages à travers la réglementation locale. Elle participe notamment à la mutation numérique de l'espace public en développant une politique de gestion et de valorisation de la donnée.

Une réorganisation de ses services, issue d'une démarche collective appuyée par la direction des ressources humaines, s'est avérée nécessaire afin d'offrir une stratégie globale soutenue par des actions concrètes pour les trois années à venir, et de clarifier auprès des agents le cadre de leurs activités. Les grands axes structurants sont les suivants :

- Devenir une référence sur les questions de domanialité publique afin d'accompagner au mieux la collectivité et les communes,
- Augmenter le taux de surveillance des interventions et des projets d'aménagements, tout en ayant une vigilance particulière sur les chantiers sensibles et les grands projets,
- Déceler les nouveaux usages de l'espace public pour alimenter notamment la politique de transition climatique via une valorisation accrue des données,
- Développer une offre de services aux communes sur la gestion de l'espace public, comme le conseil juridique et technique ou un plan intercommunal de sauvegarde.

Afin de mettre en œuvre cette stratégie, la direction change sa dénomination en direction maîtrise de l'espace public et réorganise ses services à partir du 1er décembre 2025, en restant à nombre de postes budgétaires équivalent à l'existant. Toutefois, un ajustement des cadres d'emplois de certains d'entre-eux s'avère nécessaire :

	Avant réorganisation				Après réorganisation au 01/12/2025				Différence avant / après			
<i>Dont cadre d'emplois des postes budgétaires :</i>	<i>Catégorie A</i>	<i>Catégorie B</i>	<i>Catégorie C</i>	<i>Totaux</i>	<i>Catégorie A</i>	<i>Catégorie B</i>	<i>Catégorie C</i>	<i>Totaux</i>	<i>Catégorie A</i>	<i>Catégorie B</i>	<i>Catégorie C</i>	<i>Totaux</i>
<i>Ingenieurs</i>	5			5	5			5	0			0
<i>Attachés</i>	0			0	1			1	+1			1
<i>Techniciens</i>		4		4		7		7		+3		3
<i>Rédacteurs</i>		1		1		1		1		0		0
<i>Agents de maîtrise</i>			13	13			13	13			0	0
<i>Adjointes techniques</i>			1	1			1	1			0	0
<i>Adjointes administratifs</i>			8	8			4	4			-4	-4
<i>Totaux</i>	5	5	22	32	6	8	18	32	+1	+3	-4	0

Il est ainsi proposé :

- La création d'un poste budgétaire relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux,
- La création de 3 postes budgétaires relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
- En contrepartie, la suppression de quatre postes budgétaires relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

Direction générale déléguée Attractivité et rayonnement – Direction des relations internationales – Transformation du poste d'assistant.e de direction en gestionnaire administratif et financier

La direction des relations internationales déploie une stratégie globale afin que la Métropole joue un rôle actif sur la scène internationale et renforce l'attractivité, le rayonnement et la capacité d'innovation du territoire.

Par sa capacité à mobiliser des financements externes, la direction agit comme un catalyseur de projets européens et internationaux en stimulant la coopération entre services dans le but de favoriser l'innovation dans les politiques locales. Les projets portés ou soutenus ont des retombées directes pour les habitants de la métropole de Dijon : échanges scolaires, accueil d'étudiants internationaux, événements culturels, conférences géopolitiques, projets de solidarité internationale, contributions à la promotion des exportations des entreprises locales... Ils contribuent à l'ouverture du territoire, à la promotion de ses atouts (gastronomie, vin, numérique, santé...), et à son positionnement dans les réseaux européens et mondiaux.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, la direction mobilise plusieurs outils :

- L'organisation de grands événements : Printemps de l'Europe, conférences géopolitiques, congrès mondial de la Vigne et du Vin...
- Le soutien et portage de projets de coopération, soit à dimension européenne, soit avec des villes partenaires sur des thématiques prioritaires, soit par des opérations de marketing territorial à l'étranger.
- La coordination transversale, via le réseau Equipe Europe Dijon, les référents Europe dans les directions et la coordination avec les directions stratégiques de la collectivité et les établissements du territoire.
- Les outils de communication : alimentation de réseaux sociaux, création de supports...
- Le conseil aux élus, l'organisation de missions officielles et l'accueil de délégations étrangères.

Dans un objectif d'efficacité et de performance, la direction renforce sa gestion comptable et budgétaire, capitale pour pouvoir mobiliser des fonds et subventions nationaux ou européens. Aujourd'hui porté par le poste d'assistant.e de direction, il est souhaité la transformation de son poste pour intégrer les missions suivantes :

- Participer à l'élaboration et au suivi du budget,
- Instruire et suivre les dossiers de subvention, impliquant des échanges réguliers en langue anglaise avec les différents interlocuteurs,
- Accompagner les élus et associations dans leurs démarches,
- Suivre les marchés,
- Rédiger des notes, mandats et délibérations,
- Appuyer la direction dans le suivi des ressources humaines.

Ainsi, il est proposé la suppression du poste d'assistant.e de direction relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs en contrepartie de la création d'un poste de gestionnaire administratif et financier relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

L'avis du Comité Social Territorial ayant été requis conformément à la réglementation en vigueur pour les dossiers le nécessitant.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de créer / supprimer** à compter du 1er décembre 2025 les postes permanents suivants :
 - Au service logistique, création d'un poste d'adjoint technique territorial,
 - A la direction maîtrise de l'espace public, suppression de quatre postes d'adjoints administratifs territoriaux, création d'un poste d'attaché territorial et de trois postes de techniciens territoriaux,
 - A la direction des relations internationales, suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial, création d'un poste de rédacteur territorial.
- **d'inscrire** au budget les crédits correspondants.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 78	ABSTENTION : 5
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 13 PROCURATION(S)	